

## Dégradation du Mur des Justes



La Fédération Française de l'Ordre Maçonnique Mixte International le DROIT HUMAIN condamne sans réserve, et avec la plus grande fermeté, la dégradation du Mur des Justes au Mémorial de la Shoah à Paris dans la nuit du 13 au 14 mai.

Aucune cause, ne peut justifier cet acte de vandalisme.

Nous combattons toujours, comme l'ont fait les justes en leur temps, l'antisémitisme.  
Nous apportons au Mémorial de la Shoah, tout notre soutien.

Sylvain Zeghni  
Président du Conseil National